## Travaux de la Chambre

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je peux assurer à tous mes collègues à la Chambre que j'ai suffisamment d'esprit critique pour pouvoir traiter les dossiers en parallèle et mener toutes les questions de front, n'en privilégiant aucune au détriment d'une autre qui revêtirait moins d'importance. Je travaille activement au dossier de l'accord réciproque entre la Grande-Bretagne et le Canada à propos des pensions et d'autres programmes sociaux au même titre qu'à la réforme des pensions. Je profite de l'occasion pour faire une chose inhabituelle, soit pour solliciter la collaboration des députés de tous les partis qui, je suis sûre, ne pourront pas refuser.

LES CRÉDITS D'IMPÔT À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT

LES FINANCES

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Quand il a fait son exposé budgétaire le 19 avril, il a déposé un document intitulé «La politique fiscale en matière de recherche et de développement». D'après une phrase clé de ce document, la recherche-développement est devenue un facteur crucial de croissance, en raison du rythme accéléré de l'évolution technologique. Quand le ministre déposera-t-il à la Chambre l'avant-projet de loi grâce auquel les petites entreprises qui se lancent dans des projets de recherche et développement auront droit à des crédits d'impôt et des avantages beaucoup plus généreux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Je remercie le député d'avoir posé cette question. Comme il le sait, en présentant mon exposé budgétaire, j'ai déposé un document qui fait l'objet de consultations intensives avec les Canadiens qui s'intéressent à la recherche et au développement. A la lumière de ces consultations, nous avons pu faire des rajustements et des améliorations. Je peux assurer au député que toutes les personnes consultées se sont dites d'accord sur la portée générale des recommandations. J'espère présenter l'avant-projet de loi très bientôt. Il y a quelques jours, en fait, j'ai approuvé les derniers changements qui y ont été apportés. J'espère donc que nous pourrons le présenter sous peu.

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE LE PLUS TÔT POSSIBLE

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, le ministre doit comprendre que la date à laquelle il présentera son avant-projet peut avoir d'énormes incidences sur la rétroactivité de certaines des mesures. S'il consulte ses fonctionnaires, il apprendra que ceux-ci ne voient pas l'utilité de présenter cette mesure législative quand le Parlement est sur le point d'être prorogé. Je ne vois pas en quoi cela empêche la présentation d'un avant-projet de loi, madame le Président,

et je comprends mal que ses fonctionnaires jugent trop généreux pour les entreprises, surtout les petites, des crédits d'impôt supplémentaires de 100 millions de dollars. Comment ce refus cadre-t-il avec les milliards de dollars que le gouvernement distribue à tous les Canadair, Maislin et Dome Petroleum du Canada?

Pourquoi ne pas présenter enfin ce projet de loi qui accorderait un peu de répit aux PME qui ont tant besoin d'exemptions fiscales beaucoup plus généreuses?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député a passé sous silence les milliards de dollars en avantages fiscaux que nous consentons aux petites entreprises canadiennes...

M. Siddon: Deux cent millions de dollars, plus précisément.

M. Lalonde: . . . et les sommes que nous avons accordées à Massey-Ferguson, de Havilland de Toronto, White Farm Implements ainsi qu'à des centaines, voire des milliers d'autres entreprises canadiennes, lesquelles ont ainsi bénéficié d'exemptions fiscales et du régime de subventions que le gouvernement a instauré en vue de créer des emplois pour les Canadiens.

Pour en revenir à sa question, le député semble avoir maille à partir avec les fonctionnaires de mon ministère. Je vais tâcher de trouver à qui il faut donner tort ou raison. Quand mon idée sera faite, j'en ferai part au député.

Mme le Président: La parole est au député du Yukon.

\* \* \*

• (1200)

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MOTION PORTANT QUE LA CHAMBRE PASSE À L'ORDRE DU JOUR

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, je suppose que la période des questions est terminée et je prends donc la parole afin de faciliter la bonne marche des travaux aujourd'hui. Je voudrais proposer, appuyé par le député de Portage-Marquette (M. Mayer):

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

S'il y a le moindre doute quant à la recevabilité ou le bienfondé de la motion, j'ai certains arguments à présenter à cet égard avant que la présidence ne rende une décision.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

M. Pinard: Madame le Président, j'invoque le Règlement.

Mme le Président: Je ne peux entendre le rappel au Règlement lorsque je mets une motion aux voix.

(La motion est adoptée.)